



**COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CRAJEP OCCITANIE
19 JUIN 2018, DE 16H30 A 17H30
HOTEL DE REGION A TOULOUSE**

Membres titulaires et suppléants présents :

Hervé Guégan, Président (Ligue de l'enseignement), Soizic Ghandour (AFEV), Mathieu Betton (AROEVEN), Elisabeth Lebris (CEMEA), Christophe Lebègue (EEDF), Alain Courbier et Charles Vangelista (Familles rurales), Daniel Jean-Pierre (FMJC), Kamyar Majdfar (LEC GS), Jean-Louis Villon (Léo Lagrange), Josiane Ricard (Les Francas), Jean Huet (Les Petits Débrouillards), Marie Paya (MRJC), Evelyne Menou, Line Colson et Laetitia Douhard (Peuple et culture), Pierre Bourgeois (SGDF), Thomas Labonne (UCPA), Sophie Baudriller (UFCV), Emilie Taberly (URHAJ), Gérard Galley (URJPA).

Invitée : *Marianne Loiseau-Naïl, directrice du CRAJEP.*

Excusés et pouvoirs :

François Moreaux (CEMEA), Jacques Le Montagner (FMJC), Christine Luttiau et Alain Villé (Léo Lagrange), Claudine Périé (Les Francas), Jean-Claude Clerc et Michel Baby (URPEP).

Michel Connan (Cotravaux) donne pouvoir à Peuple et culture, Edith Authié et André Guinvarch (CRAFAL) donnent pouvoir à La Ligue de l'enseignement, Christine Lowy (FNCTA) donne pouvoir à LEC, Raphaël Lebeau (FRCIVAM) donne pouvoir à MRJC, Marie-Claude Baniol et Philippe Deregnaucourt (UF Centres sociaux) donnent pouvoir à FMJC.

La liste d'émargement est annexée au présent compte-rendu.

Le Président rappelle l'ordre du jour du Conseil d'administration :

- Approbation du compte-rendu du CA du 15 mai 2018
- Renouvellement du Conseil d'administration
- Point sur les candidatures au Bureau
- Election du Bureau
- Délégation de signatures
- Validation du programme d'action 2018 et du budget 2018.

Le quorum visé à l'article 5 des statuts du CRAJEP OCCITANIE étant réuni, le Conseil d'administration peut valablement délibérer.

Avec 18 associations présentes, 5 associations représentées sur 26 adhérents en 2018, plus de la moitié des membres sont présents ou représentés.

1. Approbation du compte-rendu du CA du 15 mai 2018

Le compte-rendu du CA est joint dans le dossier de séance et est soumis à l'approbation du CA.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à la majorité des membres présents et représentés (21 voix pour, 0 contre et 2 abstentions).

2. Renouvellement du Conseil d'administration

En amont de l'Assemblée générale, chaque association membre a désigné ses nouveaux représentants au Conseil d'administration (un titulaire et un suppléant). La liste des membres du CA du CRAJEP est jointe dans le dossier de séance.

3. Point sur les candidatures au Bureau

Le Président fait le point sur les candidatures au Bureau, reçues en amont du Conseil d'administration.

La liste définitive des candidatures au Bureau du CRAJEP Occitanie est la suivante :

POSTE	PRENOM-NOM	ASSOCIATION
PRESIDENT	Hervé GUEGAN	LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT
VICE-PRESIDENTS	Daniel JEAN-PIERRE	FMJC
	Emilie TABERLY	URHAJ
	François MOREAUX	CEMEA
	Josiane RICARD	LES FRANCAS
SECRETAIRE	Kamyar MAJDFAR	LEC GS
SECRETAIRE ADJOINT	Jean-Claude CLERC	URPEP
TRESORIERE	Sophie BAUDRILLER	UFCV
TRESORIER ADJOINT	Soizic GHANDOUR	AFEV
MEMBRES	Christine LUTTIAU	LEO LAGRANGE
	Line COLSON	PEUPLE ET CULTURE
	Marie-Claude BANIOL	UF CENTRES SOCIAUX
INVITEE PERMANENTE	Claudine PERIE	Présidente du Mouvement Associatif Occitanie, invitée au titre de ce mandat de représentation

4. Election du Bureau

La liste des candidatures au Bureau du CRAJEP OCCITANIE est soumise à l'approbation du CA.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée (23 voix pour, 0 contre et 0 abstention).

Le Bureau est élu à l'unanimité des membres présents et représentés.

5. Délégations de signatures

Le Président donne pouvoir à :

- François Moreaux, Vice-Président
- Sophie Baudriller, Trésorière
- Soizic Ghandour, Trésorière Adjointe.

Pour faire toutes les opérations concernant le fonctionnement des comptes, notamment de signer tous ordres, reçus, chèques, virements, et faire tous versements et tous retraits, de retirer ou de verser toutes pièces comptables, de donner toutes quittances et décharges, et, de façon générale, effectuer toutes opérations pour le compte de l'association.

6. Validation du programme d'action 2018 et du budget 2018

Le plan d'action et le budget 2018 présentés sont validés par le CA.

Dates des prochaines instances :

- Conseils d'administration : 9 octobre 2018 matin et 6 décembre 2018 matin ou après-midi à la MJC de Lézignan Corbières
- Bureau : 20 septembre 2018 matin à la MJC de Lézignan Corbières.